

Sainte-Apolline-de-Patton, le 2 juillet 2025

Madame Marie-Eve Fortin
Présidente de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est
Bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6
eolien-FD-SPDM@bape.gouv.qc.ca

[Par courriel]

Objet : Appui au projet de parc éolien de la Forêt Domaniale

Madame la Présidente de la commission,

En tant que résident de Sainte-Apolline-de-Patton, membre du comité de suivi du projet de parc éolien de la Forêt Domaniale, producteur acéricole, passionné de champignons, de chasse et de pêche, je souhaite vous faire part de mon appui au développement de ce dernier.

Natif de la région et de retour depuis 10 ans, je suis en mesure de constater tout le potentiel que possède un projet d'une telle envergure pour toute la communauté. À chaque étape de l'évolution du projet, j'ai remarqué l'approche consciencieuse et professionnelle dont faisaient preuve EDF solutions électriques et l'Alliance de l'énergie de l'Est. Cette approche unique et personnalisée rassurait la population et démontrait qu'ils sont de bons citoyens corporatifs.

Soucieux de développer un projet qui serait en phase avec les désirs et les besoins de la population, les promoteurs ont pris le soin de prendre en considération toutes les activités économiques, sportives et les loisirs qui sont pratiqués dans la région (production acéricole, cueillette mycologique, chasse, pêche, véhicules hors route, etc.) et d'en limiter les répercussions sur celles-ci. L'accès aux endroits où nous pratiquons ces activités sera même amélioré en raison des chemins forestiers qui seront aménagés pour y construire les éoliennes.

Nos quelques préoccupations ont pu être entendues lors d'une rencontre du comité de suivi qui a eu lieu avant même la construction du parc où toutes les personnes présentes ont pu s'exprimer. L'ouverture que les promoteurs ont démontrée au cours de ces discussions a donné confiance aux membres du comité en plus de nous permettre de donner de la rétroaction en amont de la réalisation du parc et de mieux comprendre chacun des aspects du projet.

La nuisance visuelle et auditive que peuvent générer les éoliennes sont parmi les principales préoccupations qu'ont les communautés quant au développement de projets éoliens. Toutefois, force est de constater qu'EDF solutions électriques et l'Alliance de l'énergie de l'Est semblent avoir mis en place les mesures d'atténuation nécessaires afin de réduire au maximum ces types de perturbation potentielle. Ces pratiques sont remarquées

et grandement appréciées par la population. Il est même rassurant de voir ce genre de projet dans notre cours, mené de main de maître par des promoteurs sincères et impliqués et qui ont de l'expérience ailleurs au Québec. J'ai pu vivre une expérience concrète de cette écoute lors de la rencontre du premier comité de suivi où j'ai senti qu'il y avait un réel espace d'échanges.

Finalement, il s'agit pour notre région d'une chance inouïe de participer activement à la transition énergétique du Québec, d'être un moteur de changement dans cet effort national et de s'enrichir collectivement. En raison de la structure financière du projet, les municipalités et donc les citoyens bénéficieront de redevances importantes au cours des prochaines années.

Ce projet, développé par des promoteurs responsables et à l'écoute des communautés locales, est important pour notre région et doit impérativement se réaliser.

André Bernier
Citoyen de Sainte-Apolline-de-Patton